

*des Princes &c.* Janvier 1766. 31  
de Geneve en 1754, & avec la Cour de France  
en 1760.

La piété de Madame Louïse, seconde fille du Roi, lui faisoit désirer depuis long-tems de s'y livrer entièrement, & de n'avoir plus à s'occuper que des exercices de Religion. Cette Princesse a supplié le Roi de lui permettre de se retirer dans un Couvent; & Sa Maj. quoi qu'il ait pû en couter à sa tendresse paternelle, a bien voulu le permettre. Les ordres ont été donnés en conséquence pour qu'on fit au Monastère des Religieuses de *Quiers* les préparatifs nécessaires pour la réception de Son Alt. Royale, qui est partie le 6. Novembre au matin. La Marquise de Balbian, Dame du Palais des Princesses filles du Roi, & la Comtesse de Villareggia, qui l'accompagnent, sont destinées à rester auprès d'elle.

MILAN. Par un ordre de l'Impératrice-Reine Douïaîrière on a supprimé le 12. Novembre la nouvelle imposition, qui est l'augmentation de droits qu'on avoit faite sur cette Ville en l'année 1732, & qui a continuée à cause des guerres qui depuis ce tems n'ont presque pas eu d'interruption. Sa Maj. a ordonné à ce sujet que les soixante Décurions & le Lieutenant qui est à leur tête, qui sont comme autant de Receveurs, rendront un compte exact de ce qu'ils ont perçu par cet impôt.

TOSCANE. Le Grand-Duc continuant à s'occuper des affaires de son Gouvernement, & ne négligeant rien de tout ce qui peut y faire honneur, vient d'ordonner que tous les Vaisseaux marchands mettent de nouvelles armes à leurs Pavillons; & que tous ses Ministres dans les Cours étrangères y fassent part à chaque Souve-  
rain